



Santé et municipales 2026 : l'émergence d'un nouvel agenda local

Le 20 mars 2026

À l'occasion des élections municipales de 2026, la santé confirme sa montée en puissance dans les campagnes locales. Au-delà de l'accès aux soins, les candidats investissent de plus en plus les champs de la prévention et des déterminants de santé. Cette note propose une lecture transversale des principales propositions portées par les candidats qualifiés au second tour dans plusieurs grandes villes françaises.

La commune, un échelon désormais incontournable en matière de santé

La montée en puissance de la santé dans les municipales répond d'abord à une attente politique forte. Les citoyens attribuent aux élus locaux un rôle important en matière d'accès aux soins, de prévention, de salubrité, de coordination des acteurs, de protection des populations vulnérables et de création d'environnements favorables à la santé. La santé fait ainsi partie des sujets sur lesquels les maires sont de plus en plus attendus, même lorsque les compétences juridiques sont partagées avec d'autres niveaux de décision.

Les maires disposent en effet de leviers réels, quoique inégaux selon les moyens des communes. Ils peuvent agir directement sur des dimensions essentielles de santé publique, comme la salubrité, les conditions de vie, l'environnement urbain ou la prévention dans les équipements municipaux. Ils peuvent aussi intervenir, de manière plus ou moins volontariste, sur l'accès aux soins via la création de centres de santé, le soutien aux maisons de santé, l'aide à l'installation des professionnels, l'appui à la coordination territoriale ou le financement de certaines infrastructures. Enfin, ils disposent d'outils puissants pour agir sur les déterminants de santé à travers l'alimentation, le sport, le logement, l'école, la mobilité, l'adaptation au vieillissement ou la lutte contre l'isolement.

C'est précisément cette combinaison entre compétences directes, capacité d'impulsion et proximité avec les besoins du terrain qui explique la centralité croissante de l'échelon municipal. La commune n'est pas appelée à se substituer à l'État ou à l'assurance maladie ; en revanche, elle apparaît de plus en plus comme un niveau opérationnel décisif pour organiser des réponses locales visibles, lisibles et rapides.

L'accès aux soins demeure le socle commun des programmes

Le premier enseignement est la place centrale de l'accès aux soins. Dans la quasi-totalité des villes étudiées, les candidats formulent des propositions destinées à corriger les tensions territoriales d'offre de soins. Les maisons et centres de santé, les mutuelles communales, la téléconsultation, les dispositifs mobiles, les aides à l'installation ou les facilités accordées aux professionnels constituent les outils les plus fréquemment mobilisés. La santé demeure donc d'abord pensée comme une réponse à la difficulté d'accès à une offre médicale de proximité.

Ce consensus ne doit toutefois pas masquer des écarts d'ambition ni de faisabilité. Certaines propositions relèvent directement du champ municipal, comme la création de centres de santé ou le soutien logistique aux professionnels. D'autres relèvent davantage de l'interpellation politique, du partenariat ou du signal programmatique. La valeur des propositions dépend donc moins de leur formulation que de leur articulation avec les compétences effectives de la commune.

La prévention ne se limite plus au dépistage ou à l'éducation sanitaire classique

Le deuxième enseignement tient à l'élargissement de la prévention. Celle-ci ne se réduit plus à des campagnes d'information ou à des actions de dépistage. Les programmes étudiés intègrent désormais des sujets naguère plus périphériques dans le débat municipal : santé mentale, santé sexuelle, santé des femmes, addictions, accompagnement du vieillissement, soutien aux aidants, premiers secours psychiques, ou encore prévention auprès des enfants et des adolescents.

Cette évolution est importante, car elle signale un déplacement du débat local vers des enjeux plus complets de parcours de vie. La santé mentale, en particulier, devient un thème transversal des campagnes, aussi bien à travers des dispositifs d'écoute et d'accompagnement que par des approches plus larges de lutte contre l'isolement ou de soutien aux publics vulnérables. De la même manière, la santé des femmes et la santé sexuelle apparaissent plus explicitement dans les programmes, ce qui témoigne d'une municipalisation progressive de sujets auparavant moins visibles à cette échelle.

Les déterminants de santé occupent une place croissante dans les programmes

Le troisième enseignement est la progression nette des déterminants de santé dans les propositions municipales. L'alimentation, l'activité physique, la lutte contre les pollutions, l'adaptation aux fortes chaleurs, la qualité de l'air, l'habitat, l'accessibilité ou encore l'aménagement des espaces publics sont de plus en plus présentés comme des objets de santé à part entière.

C'est sans doute ici que l'approche d'**Une seule santé** apparaît le plus clairement. Les programmes ne traitent plus uniquement de soins ; ils relient de plus en plus la santé à l'environnement de vie. Cantines de quartier, sécurité sociale de l'alimentation, sport sur ordonnance, végétalisation, lutte contre les îlots de chaleur, désamiantage, prévention des pollutions industrielles ou adaptation de la ville au vieillissement participent d'un même mouvement : faire de la politique municipale un levier direct de santé publique.

La santé devient un langage de gouvernement local

Le dernier enseignement est plus politique : la santé ne constitue plus seulement un secteur des politiques publiques, mais un langage de gouvernement local. À travers elle, les candidats parlent en réalité d'un projet plus large de ville : ville plus accessible, plus protectrice, plus respirable, plus solidaire, plus favorable aux parcours de vie. En ce sens, la santé devient une porte d'entrée particulièrement efficace pour articuler action sociale, urbanisme, services publics de proximité et qualité de vie.

Cette évolution renforce la portée stratégique du sujet pour les acteurs publics, les institutions sanitaires, les associations de patients et les opérateurs de santé. Les municipales ne constituent plus seulement un terrain de plaidoyer sur l'offre de soins ; elles deviennent un espace où peut se redéfinir, à l'échelle locale, une vision plus large de la santé publique.

L'œil de nile

Les programmes étudiés montrent que la santé est désormais suffisamment consensuelle pour être investie par l'ensemble de l'échiquier politique, mais encore suffisamment souple pour accueillir des visions différentes de l'action municipale. Ce consensus apparent est donc ambivalent : il témoigne d'une montée en légitimité de la santé dans le débat local, mais il oblige aussi à distinguer soigneusement ce qui relève d'un véritable projet municipal, d'une capacité d'exécution réaliste ou d'un positionnement politique plus général.

L'intérêt de cette séquence électorale est précisément de montrer que la santé municipale n'est plus réductible à une seule question de médecine de ville. Elle devient un espace d'agrégation entre accès aux soins, prévention et déterminants de santé. En cela, les campagnes municipales de 2026 confirment une évolution importante : la santé locale ne se pense plus seulement en termes d'offre de soins, mais de plus en plus en termes d'environnement de vie.

Pour autant, toutes les propositions ne se valent pas. Les plus solides sont celles qui articulent clairement un problème local identifié, un levier municipal mobilisable et une capacité de mise en œuvre crédible. À l'inverse, les mesures les plus fragiles sont celles qui relèvent davantage de l'affichage, de la demande adressée à d'autres niveaux de décision ou d'une confusion entre compétence municipale et horizon politique général. C'est à cette aune que devra être appréciée, dans les années à venir, la traduction effective des promesses sanitaires formulées durant la campagne.

Annexe : Les programmes de santé proposés par les candidats des villes sélectionnées

Méthodologie

Les villes retenues ont été sélectionnées en raison de leur poids démographique, de leur statut métropolitain et de l'intérêt politique de leur scrutin. L'analyse porte sur les principales propositions de santé formulées par les candidats qualifiés au second tour. Elle s'appuie sur les éléments programmatiques rendus publics pendant la campagne. Les mesures recensées ont été regroupées selon trois axes d'analyse : accès aux soins, prévention et déterminants de santé.

Ville de Paris

Emmanuel Grégoire, PS et premier adjoint d'Anne Hidalgo (qualifié avec 37,98%) :

- créer une mutuelle municipale parisienne abordable et de qualité
- remplir l'objectif de 100 nouveaux lieux de soin de proximité en secteur 1
- créer un parcours des 1000 premiers jours de l'enfant
- créer un service de santé scolaire renforcé avec un bilan de santé complet en maternelle et en primaire
- mettre en place un plan de santé mentale pour les jeunes
- mettre en place un plan santé sexuelle avec objectif 0 nouvelle infection au VIH en 2030
- mettre en place un parcours d'accompagnement spécifique et personnalisé pour les femmes souffrant d'endométriose

Rachida Dati, candidate LR (qualifiée avec 25,46%) :

- autoriser les médecins et soignants à utiliser les voies de bus pour limiter le temps passé dans les embouteillages lors des visites à domicile
- accorder un accès prioritaire au logement social pour les soignants afin de réduire les temps de trajet et de faciliter leur installation dans la capitale
- renforcer les services de proximité et de lutte contre l'isolement pour les seniors

Sophia Chikirou, candidate LFI (qualifiée avec 11,72%) :

- développer une politique ambitieuse de prévention et d'éducation à la santé
- garantir l'égalité d'accès à des soins de haut niveau à Paris
- déployer un réseau de Haltes soins addictions de petite taille dans les quartiers où les besoins se font sentir
- favoriser l'accompagnement des consommateurs de substances addictives via un parcours combinant approche médicale et réinsertion sociale
- développer des campagnes municipales de prévention et de sensibilisation aux addictions

Pierre-Yves Bournazel, candidat Horizon/Renaissance (qualifié avec 11,34%) :

- maintenir la halte soins addictions en l'adossant à un centre mobile et à une prise en charge psycho-médico-sociale
- développer les centres de soins et de prise en charge psycho-médico-sociale
- attirer davantage de médecins à Paris pour réduire les délais d'attente
- mettre en place des tarifs de stationnement préférentiels pour les professionnels de santé
- installer un centre municipal « Paris Santé Prévention » sans dépassement d'honoraires dans chaque arrondissement. Intégrer un service de garde pour les urgences du quotidien et un espace santé mentale, notamment pour les jeunes
- installer une cellule d'écoute psychologique dans chaque Espace Jeunes et chaque centre Paris Anim'
- mettre en œuvre un grand plan endométriose
- former les professionnels de santé municipaux aux enjeux de santé LGBTQIA+

Sarah Knafo, candidate Reconquête (qualifiée avec 10,40%) :

- réduire les temps d'attente aux urgences en mettant les services en réseau
- doubler la contribution de la Ville au CRCDC Île-de-France pour les dépistages des cancers
- financer la recherche médicale, notamment contre le cancer et la maladie d'Alzheimer, via l'Institut Pasteur
- moderniser les EHPAD municipaux et développer les soins palliatifs
- adapter davantage la ville aux personnes à mobilité réduite

Ville de Lyon

Grégory Doucet, maire sortant, candidat écologiste (qualifié avec 37,36%) :

- créer 10 maisons ou centres de santé sur les territoires carencés
- mettre en place une mutuelle municipale
- développer la prévention : sport sur ordonnance, paniers de fruits et légumes bio pour les femmes enceintes, lutte contre les punaises de lit
- soutenir les aidants
- agir pour un droit à une alimentation saine : cantines de quartier, ferme municipale

Jean-Michel Aulas, candidat soutenu par le centre et la droite (qualifié avec 36,78%) :

- créer une semaine annuelle de prévention santé dans les écoles, avec un check-up complet pour chaque enfant
- former les enfants aux gestes qui sauvent et créer un brevet santé au collège
- lancer un « bus du cœur des Lyonnaises » pour les femmes qui ont des difficultés à consulter
- déployer des dispositifs ICOPE pour les plus de 60 ans et viser 100 % de participation d'ici 2032
- organiser des assises de la santé publique à l'automne 2026
- soutenir et moderniser les maisons médicales de garde
- mettre en place une mutuelle municipale par achat groupé
- favoriser la surveillance et la prévention des risques sanitaires

Anaïs Belouassa-Cherifi, candidate LFI (qualifiée avec 10,41%) :

- ouvrir 9 centres de santé municipaux, avec un centre par arrondissement, en priorité dans les déserts médicaux
- défendre un modèle de santé communautaire en définissant les projets de santé avec les habitants et les personnes malades
- former massivement la population aux premiers secours, y compris en santé mentale
- soutenir les plannings familiaux et l'accès au droit à l'IVG
- rendre la cantine gratuite, avec petit-déjeuner, alimentation bio et locale
- ouvrir des restaurants municipaux accessibles à toutes et tous
- ouvrir la restauration collective aux personnes âgées
- expérimenter une sécurité sociale de l'alimentation
- soutenir l'accès au sport via un fonds social des licences sportives
- rendre la ville plus praticable pour les personnes à mobilité réduite
- revoir le plan de rénovation des écoles, notamment celles concernées par l'amiante

Ville de Marseille

Benoît Payan, candidat PS et maire sortant (qualifié avec 36,70%) :

- offrir l'accès à un centre de santé non lucratif à proximité de tous les citoyens
- faire de la santé mentale une grande cause municipale
- aménager la ville pour protéger la santé : lutter contre les îlots de chaleur, la pollution de l'air, le bruit, et promouvoir une alimentation saine
- assurer l'accès aux besoins essentiels pour tous pour l'hygiène et la dignité
- constituer un véritable service public du grand âge et déployer les services d'aide au maintien à domicile

Franck Allisio, candidat RN (qualifié avec 35,02%) :

- soutenir l'installation et la sécurisation des professionnels de santé en zone difficile
- installer du matériel de téléconsultation pour désengorger les urgences
- créer un guichet unique des aidants pour faciliter leurs démarches

Martine Vassal, candidate LR (qualifiée avec 12,41%) :

- installer des climatiseurs et des systèmes de purification de l'air dans les écoles
- mener des actions de prévention sur les risques liés aux écrans et aux addictions à l'école
- construire de nouvelles crèches et de nouvelles écoles
- déployer un plan de rénovation et de reconstruction des écoles
- renforcer et développer le réseau de crèches familiales municipales
- végétaliser les espaces extérieurs des écoles
- développer un projet mêlant sport, santé et bien-être sur le littoral

Sébastien Delogu, candidat LFI (qualifié avec 11,94%) :

- démocratiser les politiques de santé via un comité populaire de la santé et une académie populaire de la santé
- mettre en place une caravane sanitaire mobile dans les quartiers sous-dotés
- créer une mutuelle municipale solidaire
- lancer un plan massif de désamiantage des bâtiments municipaux
- mettre en place une halte soins addictions
- renforcer les équipes d'intervention pluridisciplinaires associant professionnels de santé et travailleurs sociaux
- mettre en place un accompagnement psychologique pour les familles de victimes
- former la police municipale à la reconnaissance des troubles mentaux et à la désescalade

Ville de Lille

Arnaud Deslandes, candidat PS et maire sortant (qualifié avec 26,26%) :

- mettre en place des équipes mobiles pour la santé mentale
- continuer à promouvoir le mieux vivre et manger à l'école
- favoriser le sport gratuit

Lahouaria Addouche, candidate LFI (qualifiée avec 23,36%) :

- favoriser l'implantation de centres de santé pluridisciplinaires municipaux ou communautaires à tiers payant intégral
- les intégrer à des Maisons de l'écologie sociale
- mettre en place des lieux d'accueil, éventuellement mobiles, ainsi qu'un numéro vert pour les victimes de discriminations
- aller vers la gratuité de la cantine, avec alternative végétale et logique de sécurité sociale de l'alimentation
- favoriser la gratuité et la tarification sociale des équipements sportifs
- développer le transport à la demande pour les personnes âgées
- mettre fin au stationnement payant pour les métiers à domicile, notamment les soignants

Stéphane Baly, candidat écologiste (qualifié avec 17,75%) :

- développer des services de santé facilement accessibles : ouvrir une maison de santé de garde, augmenter l'offre des points d'écoute en santé mentale, développer le sport sur ordonnance
- protéger des pollutions industrielles
- viser zéro consommation de drogues dans l'espace public
- expérimenter l'ordonnance verte avec un panier de légumes bio pour les femmes enceintes
- expérimenter une sécurité sociale de l'alimentation

Ville de Bordeaux

Pierre Hurmic, candidat écologiste et maire sortant (qualifié avec 27,68%) :

- développer des structures médicales dans les quartiers en manque de professionnels
- prévenir les addictions avec une campagne de sensibilisation et un plan de prévention des comportements à risque
- former les citoyens et les agents aux premiers secours en santé mentale
- lutter contre l'isolement en organisant des rencontres entre seniors et en accompagnant les personnes isolées via des services civiques de quartier
- favoriser l'accès au sport pour les seniors

Thomas Cazenave, candidat Ensemble (qualifié avec 25,58%) :

- créer des espaces d'écoute gratuits dans chaque maison de santé ainsi qu'une antenne de la Maison des Adolescents
- créer une maison des femmes santé
- anticiper la perte d'autonomie par la prévention

Philippe Dessertine, candidat sans étiquette (qualifié avec 20,20%) :

- créer dans chaque mairie de quartier un lieu spécial jeunes avec écoute, orientation, santé et accès aux droits
- mettre en place une cellule d'anticipation des crises sanitaires, climatiques et de pollution majeure
- faire du bien manger un levier de bien-être et de lutte contre le surpoids
- créer une maison des 1000 premiers jours
- renforcer le soutien aux familles fragiles et aux situations de handicap
- développer le sport pour tous

Ville de Strasbourg

Catherine Trautmann, candidate PS (qualifiée avec 25,93%) :

- renforcer la lutte contre l'habitat indigne
- ouvrir une maison médicale de garde
- créer une mutuelle communale pour faciliter l'accès aux soins

Jean-Philippe Vetter, candidat de droite (qualifié avec 24,23%) :

- créer des « villages » dans chaque quartier pour accompagner les parents et leurs enfants, de la grossesse à l'adolescence
- investir massivement dans les infrastructures sportives
- rendre Strasbourg plus accessible aux personnes à mobilité réduite
- créer une maison intergénérationnelle pour lutter contre l'isolement des seniors
- mettre en avant chaque année un thème de santé publique

- soutenir les professionnels de santé avec des aides et financements spécifiques à leur installation
- créer de nouvelles maisons urbaines de santé dans les quartiers

Jeanne Barseghian, candidate écologiste et maire sortante (qualifiée avec 19,72%) :

- ouvrir des cantines de quartier pour favoriser l'accès à une alimentation abordable et de qualité
- favoriser du sport encadré en accès libre dans les parcs

Florian Kobryn, candidat LFI (qualifié avec 12,03%) :

- créer des centres de santé municipaux, en priorité dans les quartiers prioritaires
- expérimenter une épicerie municipale
- développer des mesures facilitant l'accès à une alimentation de qualité à prix abordable
- améliorer le plan canicule avec des lieux frais pour les personnes vulnérables
- adopter une stratégie de lutte contre les îlots de chaleur urbaine
- mettre en place un plan de mise à l'abri des enfants à la rue
- former massivement la population aux premiers secours

Ville de Toulon

Laure Lavalette, candidate soutenue par le RN (qualifiée avec 42,05%) :

- développer des maisons de santé et atteindre l'objectif d'un généraliste pour 1000 habitants
- installer un pôle famille inclusion pour les parents d'enfants en situation de handicap
- améliorer l'accueil du jeune enfant avec des dispositifs d'accompagnement des assistants maternels et leur regroupement en maison d'assistants maternels
- faciliter l'intervention des professionnels du service à la personne avec des facilités de stationnement
- créer une maison de consultation SOS Médecins
- réaliser des campagnes de prévention et de dépistage des cancers du sein, colorectal et prostatique
- engager la ville contre les PFAS

Josée Massi, candidate de société civile et maire sortante (qualifiée avec 29,54%) :

- créer 4 à 5 maisons de santé
- créer des parcours de santé et des programmes pour favoriser les activités physiques gratuites adaptées à tous
- mettre en place un guichet aidants et seniors porté par le CCAS
- instaurer la gratuité du stationnement des professions de santé pendant leurs missions
-

Michel Bonnus, candidat LR (qualifié avec 15,71%) :

- créer et développer des maisons et centres de santé de quartier, notamment à Claret, Rodeilhac et La Rode
- créer un bus « Mon médecin près de chez moi »
- préserver et étendre la clinique Saint-Jean
- créer une antenne toulonnaise de la MDPH en centre-ville

- créer une Maison des seniors
- créer deux Maisons des aidants
- mettre en place une gratuité ciblée du stationnement pour les soignants en intervention
- mieux reconnaître le handicap invisible
- faire du sport un levier de santé publique

Ville de Toulouse

Jean-Luc Moudenc, maire sortant soutenu par Horizons, Renaissance, LR et UDI (qualifié avec 37,23%) :

- créer une mutuelle communale

François Piquemal, candidat LFI (qualifié avec 27,56%) :

- ouvrir cinq centres de santé municipaux pendant le mandat, dont deux rapidement
- établir un état des lieux des besoins, quartier par quartier
- mettre en place des bus itinérants pour proposer des soins de premier recours et du dépistage
- défendre l'ouverture d'un troisième hôpital au nord de l'agglomération

François Briançon, représentant de la gauche hors LFI (qualifié avec 24,99%) :

- protéger la santé face aux pollutions environnementales
- lutter contre les déserts médicaux avec la création d'un Service municipal d'accès aux soins
- créer des centres de santé pluridisciplinaires
- défendre et soutenir les services de santé hospitaliers de proximité
- mettre en place une politique de prévention fondée sur l'éducation à la santé à tous les âges : santé à l'école, violences sexistes et sexuelles, clubs seniors
- déployer un plan en faveur de la santé mentale

Ville de Clermont-Ferrand

Julien Bony, candidat de droite et du centre (qualifié avec 33,93%) :

- soutenir les maisons de santé pluridisciplinaires
- créer un box de téléconsultation dans les maisons de quartier et centres sociaux
- déployer un service mobile associant soins et accès aux droits dans les quartiers prioritaires
- mettre en place de petits-déjeuners de produits locaux dans les écoles
- créer une maison des aidants permettant aux proches de bénéficier de temps de répit
- créer des arrêts minute supplémentaires pour les professionnels de santé
- créer un parcours santé dans toute la ville intégrant sport et culture

Olivier Bianchi, maire sortant PS (qualifié avec 29,99%) :

- renforcer l'accès aux soins en encourageant l'installation de médecins et l'ouverture de centres de santé
- rendre gratuit le stationnement pour les professionnels de santé en déplacement à domicile
- développer le pôle d'infirmières scolaires municipales
- former à la prévention en santé mentale
- mettre en place un contrat local de santé métropolitain pour mieux coordonner la prévention et l'accompagnement entre les 21 communes de la métropole
- créer un guichet "jeunes" pour mieux informer en matière de santé mentale, de droits sociaux et de prévention
- faciliter la pratique du sport

Marianne Maximi, candidate LFI (qualifiée avec 17,01%) :

- développer les centres de santé pluridisciplinaires pour lutter contre la désertification médicale
- mieux prendre en charge la santé des femmes, notamment l'endométriose
- mettre en place des campagnes de prévention contre les IST, le VIH et la perte de consentement
- s'opposer aux fermetures de service et aux dégradations des conditions de travail au CHU
- instaurer une mutuelle municipale
- accorder un accès prioritaire aux centres de santé municipaux pour les mères isolées
- rendre gratuits les piscines et espaces climatisés municipaux en période de canicule
- rebâtir un service public du maintien à domicile au CCAS et soutenir le droit au répit des aidants
- soutenir l'accès au sport

Antoine Darbois, candidat (qualifié avec 11,29%) :

- ouvrir trois maisons médicales supplémentaires
- mettre en place un plan de lutte contre les accidents du travail des agents municipaux
- réorganiser le CCAS pour lui redonner des marges d'action

Bibliographie

Banque des Territoires, 2026, « Santé et accès aux soins : un “enjeu majeur” des municipales 2026 », Localtis, site web, accessible à : <https://www.banquedesterritoires.fr/sante-et-acces-aux-soins-un-enjeu-majeur-des-municipales-2026>

Benamouzig, Daniel ; Chauvin, Franck, 2026, « Un mouvement continu s’affirme en matière de santé : le renforcement de l’échelon local, notamment municipal », Le Monde, tribune, accessible à : https://www.lemonde.fr/idees/article/2026/02/24/un-mouvement-continu-s-affirme-en-matiere-de-sante-le-renforcement-de-l-echelon-local-notamment-municipal_6668060_3232.html

France Assos Santé, 2025, « Municipales 2026 : la santé, au premier rang des attentes des Français », communiqué de presse, site web, accessible à : https://france-assos-sante.org/communiqu%C3%A9_presse/municipales-2026-la-sante-au-premier-rang-des-attentes-des-francais/

France Assos Santé, 2026, « Elections municipales 2026 – La santé : une priorité pour les habitants, un levier d’action pour les maires », publication / manifeste, site web, accessible à : https://france-assos-sante.org/publication_document/elections-municipales-2026-la-sante-une-priorite-pour-les-habitants-un-levier-daction-pour-les-maires/

France Assos Santé, 2026, « Municipales 2026 – Les Français plébiscitent la santé : France Assos Santé présente ses propositions », communiqué de presse, site web, accessible à : https://france-assos-sante.org/communiqu%C3%A9_presse/municipales-2026-les-francais-plebiscitent-la-sante-france-assos-sante-presente-ses-propositions/

Organisation mondiale de la santé, 2023, « Une seule santé », fiche d’information, site web, accessible à : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/one-health>

Pour les personnes âgées, 2025, « Le centre communal d’action sociale (CCAS) / la mairie », site web, accessible à : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/preserver-son-autonomie/a-qui-s-adresser/le-centre-communal-d-action-sociale-ccas-la-mairie>

Public Sénat, 2026, « Municipales 2026 : à un mois du scrutin, que révèlent les sondages dans les grandes villes ? », site web, accessible à : <https://www.publicsenat.fr/actualites/politique/municipales-2026-a-un-mois-du-scrutin-que-revelent-les-sondages-dans-les-grandes-villes>

Réseau français des Villes-Santé de l’OMS, 2021, « Offre et accès aux soins primaires : quels rôles des villes et intercommunalités ? », rapport en ligne, accessible à : <https://villes-sante.com/wp-content/uploads/2023/02/Offre-et-acces-aux-soins-primaires.pdf>

Vie publique, Martinache, Igor, 2025, « Les maires et la santé publique : quels moyens d’action ? », Parole d’expert, site web, accessible à : <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/300460-les-maires-et-la-sante-publique-quels-moyens-daction>